

COVID-19

Trousse d'outils liée au processus décisionnel de l'école

Dernière mise à jour le 6 octobre 2020

Trousse d'outils liée au processus décisionnel de l'école

Renseignements importants

L'administration de l'école peut utiliser ces ressources décisionnelles lors de l'évaluation des scénarios courants suivants.

- 1 Élève ou membre du personnel symptomatique
- 2 Cas d'élève ou de membre du personnel confirmé de COVID-19
- 3 Contact étroit avec un cas confirmé de COVID-19

Pour accéder à ces ressources dans d'autres langues, consultez notre page Web de [ressources traduites](#).

Processus décisionnel de l'école

Élève ou membre du personnel symptomatique

Appels de la maison

Le père, la mère, le tuteur ou un membre du personnel avise l'école de ses symptômes

Repéré à l'école ou dans l'autobus scolaire

Élève

Le membre du personnel désigné de l'école portant l'EPI approprié emmène l'élève **à l'infirmierie ou à la salle d'isolement** et lui donne un masque médical à porter.

Membre du personnel

Rentre immédiatement à domicile

L'école communique immédiatement avec le père, la mère ou le tuteur pour faire récupérer l'élève et ses contacts familiaux (frères et sœurs) ainsi que la fiche d'information remplie.

L'école recueille et tient des registres précis liés au membre du personnel ou à l'élève touché, notamment :

- Cahier des présences quotidiennes
- Listes d'élèves de classes et de cohortes et disposition des sièges
- Listes d'élèves fréquentant la garde d'enfants avant et après l'école
- Listes d'élèves utilisant le transport scolaire et disposition des sièges
- Coordonnées à jour des élèves et du personnel
- Travaux, programmes et activités spécialisés (p. ex., éducation de l'enfance en difficulté)
- Registres des visiteurs essentiels

Le directeur d'école veille au nettoyage de l'environnement et à la désinfection de l'espace et du matériel utilisés par l'élève ou le membre du personnel et coordonne les activités qui y sont liées.

Le membre du personnel ou l'élève subit un test

Le membre du personnel ou l'élève ne subit pas de test

Résultat positif

S'isoler volontairement, y compris les contacts familiaux, et suivre les directives de la Santé publique avant la reprise des activités scolaires.

Résultat négatif

Si au moins 24 heures se sont écoulées depuis que ses symptômes ont commencé à s'améliorer et que l'outil de dépistage quotidien de la COVID-19 est réussi, la personne peut reprendre l'école. Si les symptômes persistent, consultez un fournisseur de soins primaires pour le diagnostic d'une autre maladie.

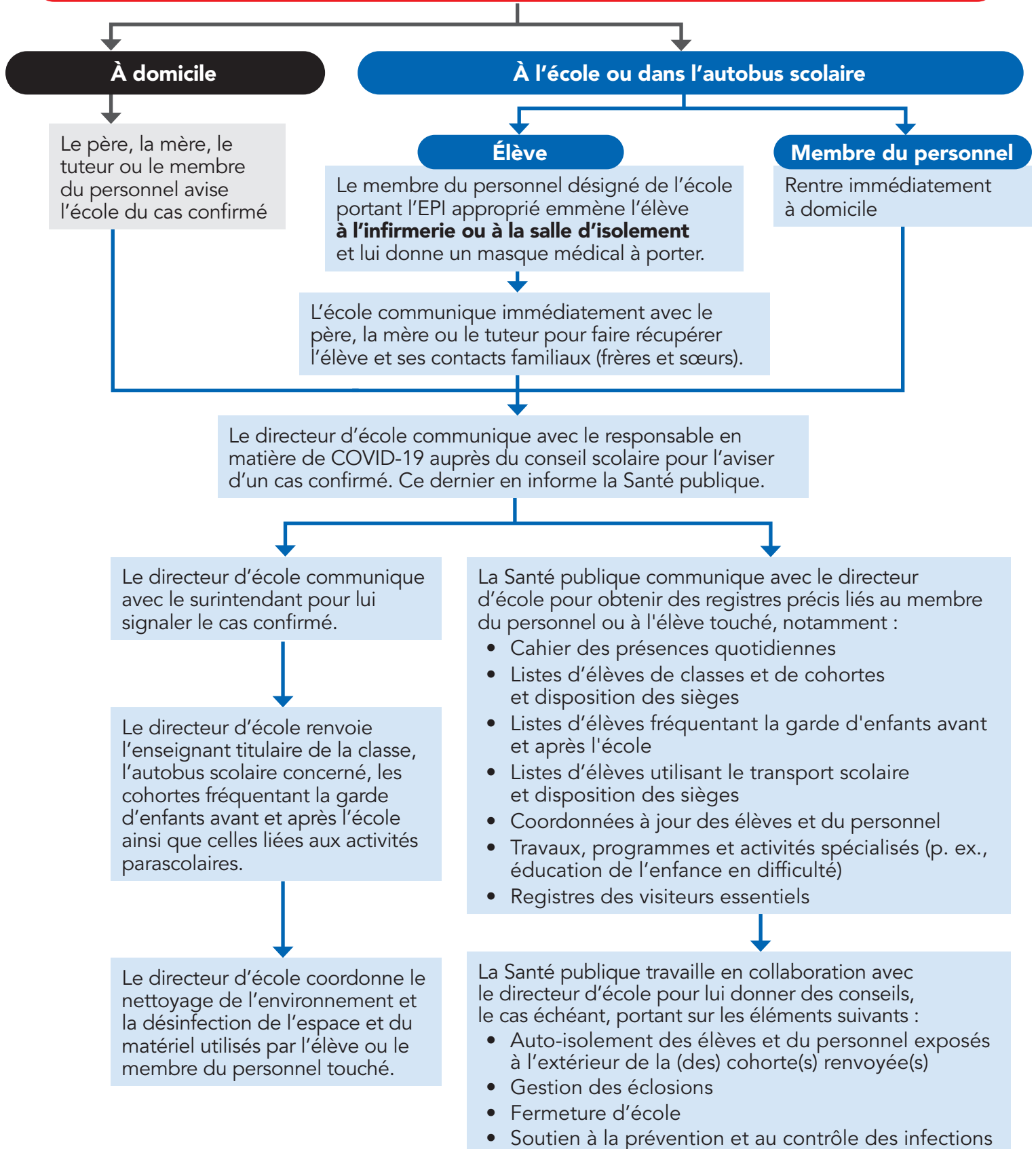
La personne doit s'isoler volontairement à domicile pendant 10 jours à partir de la manifestation des symptômes et réussir l'outil de dépistage quotidien de la COVID-19 avant de reprendre les activités scolaires. Les membres du ménage doivent s'isoler volontairement pendant 14 jours après leur dernier contact avec la personne avant qu'elle ait commencé à s'isoler.

Un fournisseur de soins primaires l'ayant examiné a posé le diagnostic d'une autre maladie ET au moins 24 heures se sont écoulées depuis que ses symptômes ont commencé à s'améliorer avant la reprise des activités scolaires.

Le membre du personnel ou l'élève reprend l'école

Processus décisionnel de l'école

Cas d'élève ou de membre du personnel confirmé de COVID-19



Processus décisionnel de l'école

Contact étroit avec un cas confirmé de COVID-19

